

#### Finalité / Fonction

(Il s'agit de la raison d'être d'une situation de travail au sein d'une organisation)

Réceptionner et contrôler la qualité des cuirs et des peaux, les préparer en vue de leur conservation et de leur expédition, dans le respect des objectifs de qualité, de productivité, des consignes d'hygiène, de sécurité et de traçabilité.

# Bloc de compétences 1

Préparer le poste de travail

# Bloc de compétences 2

Réaliser les opérations de traitement des cuirs et peaux

# Bloc de compétences 3

Contrôler les produits travaillés, enregistrer et transmettre les informations

# Bloc de compétences 4

Maintenir son matériel en état de fonctionnement et sécuriser ses postes de travail

Situation hiérarchique

L'opérateur en traitement des cuirs et des peaux travaille sous la responsabilité hiérarchique d'un responsable de secteur, qui peut être un responsable ou un animateur d'équipe

30/04/2024

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, O3TV, OSTAB, OTCP, OPC

#### **BLOC 1: PREPARER LE POSTE DE TRAVAIL**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité A1.1:  -Choix d'une tenue réglementaire adaptée dans l'atelier et aux postes de travail  -Adaptation des EPI en fonction de ses postes de travail -Respect des règles d'hygiène et de sécurité avant l'entrée dans l'atelier et aux postes de travail -Respect des règles de déplacement au sein de l'atelier	C1.1 : Adopter une tenue conforme à son arrivée aux postes de travail pour respecter les standards d'hygiène et de sécurité de l'entreprise	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Pertinence de la tenue à son arrivée au poste de travail : -Tous les éléments constituant la tenue sont correctement portés et adaptés à l'activité, au poste de travail et à l'atelier -Le candidat respecte les règles d'hygiène et de sécurité : lavage des mains, lavage des bottes/chaussures (désinfection, pédiluve), port de la charlotte/casque le cas échéant, port des EPI propres à sa structure, EPI complémentaires, bijoux et accessoiresLe candidat emprunte le bon trajet et transporte le matériel en sécurité
Activité A1.2:  -Recueil des informations utiles à son activité auprès des interlocuteurs amont et aval (planning, production)  -Passation de consignes orales entre opérateurs lors de changement de poste  -Identification du travail à réaliser	C1.2 : S'informer du planning de travail pour la journée en prenant en compte les consignes auprès du responsable d'équipe ou de ses homologues afin d'organiser son activité	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Respect du planning mis en œuvre et organisation de l'activité :  - Le candidat identifie les informations utiles à l'organisation de son activité  -Les informations écrites et/ou orales sont comprises et intégrées dans l'activité  -Le candidat donne des consignes précises lors de son changement de poste  -Le travail est effectué selon les consignes et les cahiers des charges
Activité A1.3 :  -Choix des matériels, outils et équipements en fonction des postes de travail  -Le cas échéant, remplissage d'une checklist de contrôle des outils, matériels et équipement  -Manipulation des matériels, outils et équipements conformément aux règles de sécurité  -Contrôle de l'état de fonctionnement des outils, matériels et des équipements à utiliser  -Signalement de tous matériels, outils et équipements défectueux ou qui ne présentent pas des garanties optimales de fonctionnement  -Application des protocoles en vigueur dans l'entreprise en matière de préparation des outils, matériels et équipements	C1.3: Préparer les outils, matériels ou équipements nécessaires à son activité sur les lieux de rangement pour assurer la bonne exécution de son travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de la préparation des outils, matériels ou équipements : -Le choix du matériel (ex : pelles, pinces, couteaux ) est adapté à la tâche à réaliser -Le candidat manipule les matériels, outils et équipements dans le respect des règles de sécurité -Le candidat s'assure systématiquement de l'état de fonctionnement des outils, matériels et des équipements -Une checklist est complétée selon les pratiques en vigueur dans l'entreprise -Il signale tout matériel défectueux ou qui ne présente pas des garanties optimales de fonctionnement -Les protocoles en matière de préparation des outils, matériels et équipements en vigueur dans l'entreprise sont respectés

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, O3TV, OSTAB, OTCP, OPC

#### **BLOC 1 : PREPARER LE POSTE DE TRAVAIL**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A1.4:  -Contrôle visuel sur l'environnement de ses postes de travail  -Aménagement du poste de travail suivant les tâches à réaliser  -Application des règles d'hygiène aux postes de travail -Respect des règles, instructions et protocoles de nettoyage et de désinfection de son environnement de travail  -Prévention de tout risque de contamination du produit -Alerte orale ou écrite en cas de non-conformité -Respect des règles de sécurité individuelles et collectives	C1.4 : Apprécier l'état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de son environnement de travail pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité de l'entreprise	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de l'état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de l'environnement de travail du candidat : -Le poste est propre et sécurisé -L'opérateur adapte minutieusement son poste de travail pour répondre aux exigences de qualité et de sécurité -Les règles d'hygiène sont parfaitement appliquées sur le poste de travail -Le candidat respecte précisément les instructions de nettoyage et/ou de désinfection -L'opérateur prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque de contamination du produit -Il signale à bon escient et précisément toute anomalie sur le poste de travail	
Activité A1.5:  - Appréciation visuelle de l'état des matières premières et produits à travailler  - Respect de la règlementation, des procédures de l'entreprise, des cahiers des charges  -Application des règles liées aux démarches qualité de l'entreprise et aux postes de travail  - Alerte et réactivité en cas de non-conformités	C1.5 : Contrôler l'état des matières premières afin de détecter les éventuelles non- conformités	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité du contrôle des matières premières : -Le candidat exécute avec attention les contrôles inhérents à son poste (ex : contrôle visuel, température des locaux, etc) -La réglementation, les procédures et les cahiers des charges sont strictement respectés -Des règles spécifiques liées aux démarches qualité et aux postes de travail sont respectées - Le cas échéant, toute non-conformité des matières premières est signalée précisément suivant le niveau de gravité	

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OTCP

#### BLOC 2 : RÉALISER LES OPÉRATIONS DE TRAITEMENT DES CUIRS ET PEAUX

	RÉFÉRENTIEL DE	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A2.1:  -Utilisation des outils, matériels et équipements conformément aux objectifs de l'activité de réception des cuirs et peaux (outils de manutention)  -Respect des modes opératoires liés à l'activité (réceptionner, identifier par catégorie d'animal et par race, contrôler l'état des produits)  -Adaptation des gestes professionnels techniques en fonction des cuirs et peaux réceptionnés (accrochage, positionnement sur la table)  -Utilisation des EPI  -Identification des défauts sur les produits (griffures, tâches, trous, rayures, maladies)  -Information et/ou alerte aux opérateurs suivant des caractéristiques particulières de certaines peaux (race, types de cuirs, peaux)	C2.1: Apprécier l'état des cuirs et des peaux réceptionnés en respectant les procédures de contrôle de l'entreprise pour les répartir selon les cahiers des charges et les produits finis	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de l'appréciation des cuirs et des peaux : -L'utilisation des outils, matériels et équipements est adaptée -Les modes opératoires sont minutieusement suivis - Les cuirs sont correctement accrochés et/ou positionnés sur la table de dégraissage -Les règles de sécurité sont connues et respectées -Le candidat effectue un contrôle visuel sur les cuirs et peaux -Les défauts sur les cuirs et peaux sont rapidement identifiés -Le candidat transmet les informations correctes concernant les caractéristiques particulières de certaines peaux	
Activité A2.2:  -Adaptation des outils, équipements et matériels en fonction de l'activité (couteaux, pelles)  -Utilisation dans les proportions définies par les différents cahiers des charges, des sels adaptés aux différents types de cuirs  -Respect des modes opératoires liées à l'activité de conservation (nettoyage, dégraissage des peaux, salage,)  -Adaptation des gestes professionnels techniques en fonction des cuirs et peaux à travailler  -Identification de défauts sur les cuirs ou les peaux liés à un geste professionnel non conforme	C2.2 : Préparer les cuirs et les peaux conformément aux consignes de qualité et de sécurité en vue de leur conservation	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Respect des consignes de qualité et de sécurité de préparation des cuirs et peaux :  -Le candidat utilise correctement le matériel en fonction des types de peaux à traiter  -Le candidat participe au salage des peaux (choix du sel, dosage, répartition) en fonction du type de peau  -La conservation des cuirs et peaux est bien réalisée  -La gestuelle et la posture sont adaptées aux opérations à réaliser	
Activité A2.3:  -Utilisation des outils, matériels et équipements conformément aux objectifs de l'activité de stockage et d'expédition  -Respect des modes opératoires liés à l'activité de stockage et d'expédition (tri, pliage, stockage dans les lieux dédiés, rangement, classement par catégorie et qualité de cuirs et peaux, enregistrement, traçabilité, expédition)  -Adaptation des gestes professionnels techniques en fonction des cuirs et des peaux à traiter	C2.3 : Réaliser le tri, le pliage des cuirs et peaux afin d'assurer un stockage optimal et de faciliter leur expédition	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Respect des règles de tri et pliage des cuirs et peaux : -Le candidat utilise le matériel ou des installations adaptés (tables de pliage, pinces,) -Les modes opératoires sont minutieusement suivis -La gestuelle et la posture sont adaptées aux opérations à réaliser (mise sur palette)	

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OTCP

#### **BLOC 2 : RÉALISER LES OPÉRATIONS DE TRAITEMENT DES CUIRS ET PEAUX**

	RÉFÉRENTIEL DE	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	COMPÉTENCES	MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité A2.4:  -Respect des standards de qualité, de rendement et de rentabilité matière préconisés par l'entreprise  -Respect des règles de sécurité individuelles et collectives conformément aux fiches de poste  -Adaptation de son rythme de travail en fonction des priorités de l'activité, du rythme de l'atelier et des aléas de production  -Application des règles liées aux démarches qualité de l'entreprise  -Application des consignes de gestion de l'environnement liés à l'activité (tri des déchets, gestion de l'eau,)  -Application des règles d'hygiène aux postes de travail  -Prévention de tout risque de contamination du produit	C2.4: Conduire son activité dans le respect des règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement pour assurer les objectifs de rendement et de productivité	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Respect des standards de rendement, de productivité et de qualité de l'activité :  -Les produits traités sont conformes aux rendements et standards matière préconisés -Le candidat utilise et adapte des équipements et protections individuelles (EPI) conformément aux fiches de poste, en fonction de l'espèce travaillée -Toutes les opérations sont réalisées dans le temps imparti, dans un souci d'économie de l'effort et de sécurité -Les règles liées aux démarches qualité sont correctement respectées -Le candidat met en application avec rigueur les consignes de gestion de l'environnement comme le tri des déchets, la gestion raisonnée de l'eau, gestion du sel,Les règles d'hygiène sont correctement respectées -Le candidat procède à un contrôle visuel du produit	

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OTCP BLOC 3 : CONTROLER LES PRODUITS TRAVAILLES, ENREGISTRER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
REFERENTIEL D'ACTIVITES		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 3.1:  -Application des règles et consignes de contrôles qualité sur les cuirs et peaux (visuels, dimensionnels)  -Compréhension et respect du cahier des charges -Analyse des cuirs et peaux travaillés au regard du cahier des charges -Détection d'un défaut sur les cuirs et peaux	C3.1 : Contrôler la qualité des cuirs et peaux travaillés pour vérifier leur conformité au cahier des charges et/ou aux consignes de travail	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Précision de l'analyse de la qualité des cuirs et peaux : -Le candidat contrôle visuellement la qualité de l'opération réalisée à son poste (dégraissage, salage, pliage) -Le cahier des charges est correctement respecté -Les consignes et instructions sont bien suivies -Le candidat détecte rapidement les défauts sur les cuirs et peaux traités	
Activité 3.2 :  -Respect des règles d'identification et d'enregistrement de nonconformité  -Reprise des opérations jusqu'à l'obtention d'un produit conforme  - Isolement des produits en cas de non-conformité  -Signalement de la non-conformité des cuirs et peaux travaillés	C3.2 : En cas d'anomalie, appliquer l'action corrective adaptée et/ou la signaler à la personne concernée pour garantir la qualité des cuirs et peaux	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Pertinence de l'action corrective en cas d'anomalie : -La codification des produits non-conformes est adaptée -Le candidat adapte son action en fonction de la gravité de l'anomalie et des conséquences sur la qualité finale du produit -Tous les produits non conformes sont tracés et/ou isolés par le candidat, sans erreur	
Activité 3.3 : -Respect des procédures d'identification et d'enregistrement de traçabilité, -Renseignement des différents documents liés à l'activité -Transmettre les informations liées à son activité -Concordance des informations entre l'étiquette de traçabilité et le produit	C3.3 : Enregistrer les données relatives à son activité pour permettre une traçabilité des informations	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de la traçabilité des informations : - Les données enregistrées sont fiables, vérifiées et correctement enregistrées selon les procédures en vigueur dans l'entreprise -Les documents sont conformes à la réalité de rangement, précis et lisibles -Les informations nécessaires sont transmises aux services concernés -Le candidat vérifie la concordance des informations	

### RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES OTCP

BLOC 3 : CONTROLER LES PRODUITS TRAVAILLES, ENREGISTRER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION		
REFERENTIELD ACTIVITES		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 3.4:  -Utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs  -Utilisation des moyens de communication adaptés à son activité (oral, écrit, papier, informatique, téléphone)  -Compréhension et respect de l'organisation et des consignes de communication dans l'atelier  -Propositions d'améliorations liées à son activité et en lien avec les dysfonctionnements  -Coopération et interaction au sein de l'équipe (collègue, hiérarchie, autres services)	C3.4 : Echanger des informations avec son hiérarchique et l'ensemble des services pour contribuer au bon déroulement et à l'amélioration de l'activité	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification. L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury. Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale. Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de l'amélioration de l'activité : -Le candidat utilise un vocabulaire adapté -Le candidat choisit le/les moyen(s) de communication adapté(s) à son activité -Les consignes de communication et d'organisation sont comprises et respectées -Le candidat propose des actions d'amélioration pertinentes -Le candidat est réactif dans ses interactions avec ses homologues (posture, attitude, qualité des échanges)	
Activité 3.5:  -Information sur les règles de fonctionnement de l'atelier, les règles de vie, les personnes ressources, les valeurs de l'entreprise  - Information sur l'organisation de l'atelier et des rôles de chaque acteur  -Mise en place d'actions favorisant l'accueil et la prise de poste du nouvel arrivant (tour de l'atelier, temps de convivialité, démonstration et appropriation des outils, doublon sur certaines activités, formation au poste de travail,)  -Mise en œuvre des adaptations du poste de travail à la situation de handicap le cas échéant	C3.5 : Participer à l'accueil d'un nouvel arrivant pour faciliter son intégration dans le service et au poste y compris les personnes en situation de handicap	Questionnaire à visée professionnelle: Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste: Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury: Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité de l'accueil d'un nouvel arrivant : -Le candidat transmet les informations liées à l'activité au nouvel arrivant -L'opérateur fournit des informations pertinentes et justes au nouvel arrivant -Le protocole est correctement respecté - Le cas échéant, il accompagne et explique au nouvel arrivant les adaptations de son poste en fonction du handicap	

## RÉFÉRENTIEL ACTIVITÉS-COMPÉTENCES O1TV, O2TV, OSTAB, OTCP, OPC

#### BLOC 4: MAINTENIR SON MATERIEL EN ETAT DE FONCTIONNEMENT ET SECURISER SES POSTES DE TRAVAIL

BLOC 4: MAINTENIR SON MATERIEL EN ETAT DE FONCTIONNEMENT ET SECURISER SES POSTES DE TRAVAIL				
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
		MODALITÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 4.1:  -Détection des dysfonctionnements des matériels et équipements  -Le cas échéant, réalisation d'interventions simples de maintenance, en fonction de son périmètre de poste et de l'organisation du travail  -Intervention sur les couteaux (maîtrise du pouvoir de coupe, affûtage, affilage)  -Respect des procédures d'entretien des outils, matériels et équipements  -Alerte de son supérieur hiérarchique et/ou du service concerné	C4.1: Identifier les dysfonctionnements sur les matériels et selon les procédures en vigueur, soit intervenir, soit prévenir les services concernés.	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Les dysfonctionnements sont identifiés sans erreur : -Il détecte précisément et rapidement un/des dysfonctionnements sur les matériels/équipements - Le cas échéant, l'affûtage ou l'affilage des couteaux est correctement effectué -Le candidat exécute sa tâche dans le délai imparti et dans de bonnes conditions - Les procédures d'entretien des outils, matériels et équipements sont correctement respectées - Les informations données sont précises et fiables	
Activité 4.2: -Intégration dans son activité des règles de sécurité dans l'environnement de son poste -Veille à l'application des règles de sécurité auprès de ses collègues (sens de circulation dans l'atelier, propreté, rangement du matériel) -Adaptation de son comportement, des gestes et postures en fonction de l'activité et de l'atelier	C4.2 : Adopter un comportement favorisant sa sécurité et celles des autres pour prévenir les risques dans son espace de travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un entretien avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Le comportement du candidat est adapté et sécurisé: -Toutes les consignes de sécurité sont strictement respectées par le candidat -Le candidat signale avec pédagogie à ses collègues la mauvaise application d'une règle de sécurité -L'opérateur remplace/adapte les matériels/EPI dès que nécessaire ou signale un défaut aux personnes adéquates.	
Activité 4.3:  -Respect des instructions de nettoyage et de désinfection des outils, matériels et des équipements -Placement des outils, matériels et équipements dans les bacs de désinfection - Rangement et mise en sécurité des outils et matériels -Tri du petit matériel -Application des consignes pour la gestion et la réduction des consommations d'eau, d'énergie et de rejets polluants, matières organiques et inorganiques (MRS, consommables) - Gestion des co-produits	C4.3 : Réaliser le premier nettoyage et/ou la désinfection des outils, matériels et des équipements individuels tout au long de la conduite de poste pour maintenir un état de propreté et de rangement de son poste de travail	Questionnaire à visée professionnelle : Le candidat est soumis à un questionnaire d'évaluation, qui consiste en une succession de cas pratiques permettant d'obtenir une situation observable qui évalue les compétences. L'évaluation par ce questionnaire représente 30% de la note globale attribuée au candidat sur chacun des blocs de certification.  L'organisme de formation est le garant de l'accès par le candidat au questionnaire tout comme de la vérification des résultats obtenus par ce dernier et de la transmission des résultats au jury.  Observation au poste : Le candidat est évalué en situation professionnelle, par un référent entreprise (tuteur) qui l'observe en action, en situation de travail. L'évaluation au poste représente 20% de la note globale.  Entretien final avec un jury : Le candidat est évalué à travers un r avec un jury paritaire composé de 2 professionnels métiers paritaires externes (représentant employeur et représentant salarié). Les questions viennent en appui de l'observation au poste, afin d'approfondir ou vérifier la maitrise d'une activité. L'entretien représente 50% de la note globale.	Qualité du premier nettoyage et/ou de la désinfection des matériels :  -Les tâches de nettoyage sont effectuées conformément au niveau d'exigence attendu  -Le candidat contrôle la propreté du matériel après les opérations de nettoyage et/ou désinfection, selon les procédures de l'atelier en vigueur  -Tout le matériel est rangé aux emplacements prévus  -Le matériel à usage unique est automatiquement jeté à la poubelle selon les règles de tri en vigueur dans sa structure  -Les consignes environnementales (ex : gestion du sel, gestion des coproduits, déchets, gestion raisonnée de l'eau,) sont correctement respectées	